

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OP3FT
DU 16 JUILLET 2018**

Publié par l'OP3FT, l'organisation à but non lucratif dont l'objet est de détenir,
promouvoir, protéger et faire progresser la technologie Frogans sous la forme
d'un standard ouvert de l'Internet utilisable gratuitement par tous.

Conformément à l'Article 11 des Statuts de l'OP3FT, ce procès-verbal consigne les décisions prises par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 16 juillet 2018.

Il est publié et archivé sur le site Web de l'OP3FT « op3ft.org », accompagné d'une traduction en anglais, aux URL (Uniform Resource Locators) permanentes suivantes :

- en français : <https://www.op3ft.org/fr/resources/bdmm/20180716/access.html>
- en anglais : <https://www.op3ft.org/en/resources/bdmm/20180716/access.html>

Le 16 juillet 2018, à 15h00, le Conseil d'administration de l'OP3FT s'est réuni au siège social sur convocation de son Président.

Sont présents physiquement :

- Monsieur Amaury GRIMBERT, Président,
- Monsieur Alexis TAMAS, Administrateur,
- Monsieur Alain MARTEL, Administrateur,
- Monsieur Khaled KOUBAA, Administrateur.

Le Conseil d'administration réunissant ainsi la totalité de ses membres peut valablement délibérer.

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur Amaury GRIMBERT, Président du Conseil d'administration de l'OP3FT.

Monsieur Alain MARTEL est désigné comme secrétaire de la réunion.

Le Conseil d'administration approuve, après lecture, le procès-verbal de décision de la précédente réunion.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la réunion porte sur les sujets suivants :

- Point de pilotage sur les différents travaux en cours, notamment
 - travaux de l'équipe promotion
 - travaux des équipes techniques
 - travaux de l'équipe de vigilance
- Promotion de la technologie Frogans en Chine,

– Questions diverses.

Le Président rappelle que l'ouverture du Registre Central Frogans aux utilisateurs de l'Internet n'a pas encore eu lieu et que dès lors, conformément à l'Article 13 des Statuts, le Conseil d'administration n'est pas tenu de recourir à la procédure de consultation publique.

À l'occasion du point de pilotage sur les travaux en cours, le Conseil d'administration oriente le travail des équipes, en validant les priorités et les objectifs à atteindre.

Après avoir délibéré sur les sujets figurant à l'ordre du jour de la réunion, le Conseil d'administration prend à l'unanimité les décisions suivantes.

PROMOTION DE LA TECHNOLOGIE FROGANS EN CHINE

Dans le prolongement de sa décision du 28 juillet 2015 de créer une antenne locale de l'OP3FT en Chine, appelée OP3FT中国, le Conseil d'administration prend acte des informations suivantes :

- l'OP3FT a démarré une nouvelle campagne de promotion de la technologie Frogans en Chine, qui s'étale du 9 au 26 juillet 2018. Dans ce cadre, Jérôme DELACROIX, Responsable du Développement des Antennes Locales de l'OP3FT, a notamment assisté à la *China Internet Conference 2018* organisée par l'Internet Society of China du 10 au 12 juillet 2018 à Pékin (Chine). Jérôme DELACROIX restitue au Conseil d'administration les messages clés délivrés par les autorités chinoises à cette occasion ;
- Alexis TAMAS, co-inventeur de la technologie Frogans et Administrateur de l'OP3FT, participera, avec Jérôme DELACROIX, à une série de rencontres avec des acteurs de l'écosystème Internet chinois, lors d'un déplacement à Pékin du 17 au 19 juillet 2018 ;
- à l'occasion de ce déplacement, Alexis TAMAS et Jérôme DELACROIX participeront notamment à une réunion de travail avec le cabinet d'avocats chinois JunHe que l'OP3FT a sélectionné pour l'accompagner dans son projet de création d'une antenne locale en Chine. Cette réunion aura en particulier pour objet de préparer la poursuite des travaux, conformément à la méthodologie adoptée avec JunHe.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion se termine à 16h30.

Amaury GRIMBERT
Président du Conseil d'administration de l'OP3FT

Alain MARTEL
Secrétaire de la réunion

Fonds de dotation OP3FT – 6, square Mozart 75016 Paris, France
SIREN : 750 584 864